AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL & GREFFIER-TRÉSORIER DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE :

Le conseil de la municipalité de la paroisse de St-Célestin a adopté lors de l'assemblée régulière du conseil soit le 04 juillet 2022, la résolution numéro 2022-07-0105 pour le changement de date de la réunion du conseil du mois d'août 2022.

Considérant que le directeur général sera en vacances le lundi 1er août 2022;

Il est proposé par Madame Sandra St-Amour, appuyé par Madame Mireille Lemay, et résolu à l'unanimité :

QUE la séance régulière du conseil municipal du 1^{er} août soit changé de date et aura lieu le lundi 8 août 2022 à 19h30, à l'emplacement habituel des réunions du conseil municipal de la municipalité de Saint-Célestin.

DONNÉ à Saint-Célestin ce 6e jour de juillet 2022

Darald Prideac
Greffier-Trésorier(e)

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné(e), <u>Donald Brideau</u>, <u>directeur général & greffier-trésorier</u> de la municipalité <u>de Saint-Célestin (paroisse)</u>, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 06 juillet 2022 entre <u>10:00</u> et <u>12:00</u> heures.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 6 juillet 2022.

Donald Brideau